



APPEL DE CANDIDATURES

POSTES DE TITULAIRES DE CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA

INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA (IRSC, NIVEAU 2)

La [Faculté des sciences sociales](#) de [l'Université Laval](#) lance un appel à candidatures pour des Chaires de recherche du Canada (niveau 2) des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Activement impliquée dans son milieu depuis plus de 80 ans, la Faculté des sciences sociales forme les acteurs et actrices de changement de demain. Reconnue comme une référence en matière d'innovation et de justice sociale à l'échelle internationale, elle contribue au mieux-être des personnes, des collectivités et du monde. La Faculté regroupe cinq départements (**anthropologie, économique, relations industrielles, science politique, sociologie**) ainsi que trois écoles (**psychologie, travail social et criminologie, études internationales**), où évoluent plus de 190 membres du corps professoral et plus de 6 300 étudiantes et étudiants. La Faculté compte des programmes d'enseignement aux trois cycles, notamment 28 programmes de maîtrise et 11 programmes de doctorat. La Faculté préconise depuis sa fondation des projets de recherche et d'enseignement qui contribuent au développement humain et au développement social. Elle compte 7 chaires de recherche du Canada, 13 chaires en partenariat, 4 chaires de leadership en enseignement, plus de 10 regroupements de recherche et 9 revues scientifiques subventionnées, ce qui en fait un milieu de recherche stimulant, dynamique et diversifié.

Engagée dans son milieu et dans la collectivité, l'Université Laval s'inscrit comme un partenaire majeur de grands acteurs de la Ville de Québec et contribue aux innovations canadiennes en matière de développement, de recherche et de transfert des connaissances. Par le partage des savoirs, la mise en valeur de ses expertises et sa culture d'inclusion des diversités, elle contribue à l'essor de la communauté de façon durable. L'Université Laval rayonne internationalement grâce à plus de 300 centres, chaires, instituts et autres regroupements de recherche, dont 92 chaires de recherche du Canada. La communauté lavalloise regroupe plus de 1 650 membres du corps professoral et quelque 47 000 étudiantes et étudiants. [Pour en savoir davantage sur l'Université Laval.](#) [Pour mieux connaître la Ville de Québec.](#)

Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI)

L'Université Laval rejette toute forme de discrimination, favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les personnes candidates. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires. Nous accueillons et encourageons les candidatures de personnes racisées ou appartenant à une minorité visible, de femmes, de personnes des Premiers Peuples au Canada (autochtones), de personnes en situation de handicap, de minorités ethniques, de personnes des communautés 2ELGBTQI+, ainsi que de toutes les personnes qualifiées ayant les compétences et les connaissances nécessaires pour s'engager de manière productive auprès de diverses communautés.



En choisissant l'Université Laval, vous pourrez bénéficier des mesures d'intégration suivantes :

- des journées d'accueil pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs;
- du mentorat par des pairs;
- des cours de français gratuits pour vous et la personne conjointe;
- un soutien à l'installation dans la ville de Québec et une aide à la recherche d'emploi pour votre conjointe ou conjoint, pour les professeures et professeurs provenant de l'international;
- une exemption d'impôts (sous certaines conditions).

L'Université Laval a publié en novembre 2020 une mise à jour de son [Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) (PDF) en vue d'accroître la représentativité, aux postes de titulaires de CRC au sein de notre institution, des personnes issues des quatre groupes désignés, à savoir les femmes et les personnes de la diversité de genre, les personnes en situation de handicap, les Autochtones, et les personnes appartenant à une minorité visible.

L'Université Laval a fait des progrès importants pour combler les écarts de représentation parmi ses titulaires de CRC. Des efforts supplémentaires demeurent requis pour atteindre les cibles de représentation des échéances 2025, 2027 et 2029. Pour de plus amples explications sur les justifications de ces engagements envers l'EDI ainsi que pour connaître les écarts de représentation que l'Université doit combler d'ici 2029, nous vous invitons à consulter les pages web de l'Université Laval dédiées à la reddition de compte [EDI](#) ainsi que celles du fédéral à propos du [Programme des CRC](#).

Profil recherché

Le [Programme de chaires de recherche du Canada](#) (CRC) vise à attirer et retenir certains des chercheurs et chercheuses parmi les plus accomplis et prometteurs au monde.

Les chaires de niveau 2 dites « juniors » sont destinées à des chercheuses et chercheurs exceptionnels reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des leaders dans leur domaine. Ces chaires, d'une durée de cinq ans et renouvelable une fois, sont d'une valeur de 100 000\$ par année et contribuent à financer le salaire de la personne titulaire. Une allocation de recherche de 20 000\$ par année accompagne les chaires de niveau 2 lors des 5 années du premier mandat. Cette allocation doit servir pour les coûts directs de la recherche.

Les candidates et candidats à une chaire de niveau 2 doivent détenir un statut de professeur adjoint ou de professeur agrégé ou alors posséder les qualifications nécessaires pour occuper un poste à ce niveau. De plus, les candidates et candidats doivent être des chercheurs qui ont été actifs dans leur domaine depuis moins de 10 ans au moment de la mise en candidature.

Les candidates et candidats qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et dont la carrière a été interrompue pour des raisons mentionnées dans la section ci-dessous peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de justification de la chaire de niveau 2 du Programme. Pour obtenir plus d'information, prière de communiquer avec Alexandra Godbout (alexandra.godbout@vrr.ulaval.ca) au Vice-rectorat à la recherche, la création et l'innovation de l'Université Laval.



Interruptions de carrière, situations personnelles et mesures d'adaptation

L'Université Laval reconnaît que les interruptions ou ralentissements de carrière (ex. congé de maternité ou parental, congé de maladie prolongé ou formation clinique) ainsi qu'un handicap peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les candidates et candidats sont ainsi invités à expliquer, le cas échéant, ces effets afin qu'ils soient pris en compte lors de l'évaluation de leur candidature. De plus, des mesures d'adaptation peuvent être offertes, en toute confidentialité, aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, notamment en matière d'accessibilité. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, nous vous invitons à écrire à recherche@fss.ulaval.ca.

La personne choisie par l'unité (département ou école) devra ensuite franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval dans le cadre des [concours de sélection des CRC](#) et une évaluation par le Programme de CRC.

Pour en savoir plus sur le programme et les critères d'admissibilité des candidates et candidats, veuillez consulter le site Web [Programme de chaires de recherche du Canada](#)

Description du poste

Le statut de titulaire d'une Chaire de recherche du Canada permet de dédier davantage de temps à des travaux de recherche dans sa charge professorale. Les fonctions incluent les activités de recherche, de publication et de rayonnement, l'enseignement aux trois cycles d'études, l'encadrement au deuxième et au troisième cycles, et toute autre activité prévue à la convention collective des professeures et professeurs.

Les candidates et les candidats devront posséder un doctorat dans une discipline enseignée ou connexe à celles enseignées à la Faculté des sciences sociales et devront fournir la preuve de leur excellence en enseignement et en recherche.

Dans le cadre de cet appel, la Faculté accueille les candidatures externes qui s'inscrivent dans l'école suivante :

- [École de psychologie](#)

Exigences

Le Programme des Chaires de recherche du Canada est fondé sur un engagement indéfectible à l'égard de l'excellence en recherche et en formation. Les candidates et candidats doivent démontrer un apport différentiel important comparativement à des chercheuses ou chercheurs œuvrant dans le même domaine à l'international. Cet apport différentiel se définit par une évaluation globale des réalisations des personnes candidates notamment en enseignement, en recherche, en supervision d'étudiantes et d'étudiants, en publication, en transfert de connaissances et en leadership. La personne choisie par l'unité (département ou école) devra franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval (voir les [critères de sélection](#)) et une évaluation par le [Programme des Chaires de Recherche du Canada](#).

Dossier de candidature

Le dossier de candidature (attendu au plus tard le 19 août 2024 à 15 h) doit comprendre :



- Un curriculum vitæ en format PDF. Il s'agit du CV des CRC et les instructions détaillées sont décrites dans le document [Instructions aux personnes candidates](#) (PDF) ([gabarit Word](#) pour la partie 1 du CV).
- Une description du programme de recherche, incluant, entre autres, la participation des utilisateurs et utilisatrices de la recherche et diffusion des résultats / stratégie de formation (maximum 6 pages) et de l'effet structurant (maximum 1 page) en format PDF. Les instructions détaillées sont décrites dans le document [Instructions aux personnes candidates](#) (PDF).
- Le [formulaire d'auto-identification](#) (PDF) rempli (pour les candidatures externes seulement).
- Une courte lettre de présentation qui précise l'unité (département ou école) de la Faculté des sciences sociales à laquelle la personne souhaite que sa candidature soit présentée. Les candidatures ne peuvent être soumises qu'à une seule unité.

L'ensemble du dossier doit être envoyé en un seul courriel, à l'adresse recherche@fss.ulaval.ca, au plus tard le 19 août 2024 à 15 h (heure du Québec).

Un comité d'évaluation sera formé dans chacune des unités participant à cet appel. Ce comité analysera les dossiers de candidatures externes reçus au terme de la période d'affichage. Par la suite, les assemblées départementales devront approuver la candidature afin que le dossier soit transmis au VRRCI en vue de l'évaluation #1.

Les candidatures qui seront retenues au terme de l'évaluation #1 devront fournir des documents supplémentaires. Des précisions seront fournies aux personnes concernées à la suite de l'annonce des résultats de l'évaluation #1 (semaine du 3 février 2025). Ces documents consisteront en :

- Un document d'une page détaillant les engagements (monétaire ou en nature) accordés à la Chaire de recherche du Canada (des confirmations écrites par courriel ou lettre seront exigées).

Ce document et les confirmations seront attendus dans la semaine du 10 février 2025.

- Un document de 3 pages sur l'apport structurant et la valeur ajoutée de la chaire pour la faculté et pour l'Université.

Ce document sera attendu dans la semaine du 24 février 2025.

Calendrier

- 19 août 2024 à 15 h : Fin de la période de réception des candidatures externes pour les sélections en unités (départements ou écoles).

Si sélectionné.e par l'unité, les étapes suivantes seront :

- 24 octobre 2024 : Dépôt d'un [formulaire d'avis d'intention](#) au vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation (VRRCI).
- 11 novembre 2024 à 16 h (heure de Québec) : Transmission des candidatures au VRRCI en vue de [l'évaluation #1 du concours institutionnel](#).
- Semaine du 3 février 2025 : Annonce des résultats de l'évaluation #1 par le VRRCI



- 7 avril 2025 : Transmission des lettres facultaires au VRRCI en vue de [l'évaluation #2](#).
- Début mai 2025 : Annonce des résultats de l'évaluation #2 par le VRRCI
- Avant le 21 octobre 2025 : Dépôt des candidatures au Secrétariat des Programmes Inter-organismes à l'Intention des Établissements

L'embauche dans un poste de professeure ou professeur est conditionnelle à l'obtention d'une Chaire de recherche du Canada, et par conséquent à la réussite de toutes les étapes du processus de sélection.

Date d'entrée en fonction : Au plus tôt au printemps 2026.